



RN21 : sur la bonne voie

Une étape a été franchie avec l'inscription de la RN21 dans le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) au titre du « renforcement de l'accessibilité des territoires dont les populations souffrent d'enclavement ».

La CCI du Gers se réjouit que la commission du Sénat chargée du SNIT présidée par le Sénateur Louis NEGRE ait été sensible, aux arguments que lui ont présenté aussi bien les élus que les chefs d'entreprise gersois lors de sa visite le 8 décembre 2010 dans le Gers.

La modernisation efficace et rapide de cet axe ne peut passer que par une mise à 2x2 voies concédée de l'intégralité de l'itinéraire la RN21, de Limoges aux Pyrénées.

C'est dans ce sens qu'une délégation à laquelle participait Michel DOLIGÉ, Président de la CCI du Gers a été auditionnée dernièrement par Hervé MARITON, Député, et Rapporteur du SNIT à l'Assemblée Nationale.

L'association EURO 21 (dont la CCI du Gers est membre fondateur) qui regroupe les CCI de Limoges aux Pyrénées et les partenaires espagnols du projet a pu, à cette occasion, poursuivre son travail de mobilisation des acteurs politiques et économiques autour du dossier.

Ce projet majeur d'aménagement du territoire et de désenclavement ouvrirait de nouvelles perspectives de développement économique dont les entreprises du Gers seraient parmi les principaux bénéficiaires.

De tous temps et partout, le développement économique est étroitement lié aux infrastructures.

La mise à 2x2 voies de la RN21 jumelée à la mise à 2X2 voies de la RN124 (d'ores et déjà programmée) permettra à Auch de jouer pleinement son rôle de locomotive du Gers.